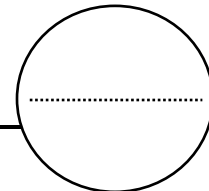




PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 4 février 2020 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
M. Luc Guérin, conseiller n° 2;
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;
M. Roy Catto, conseiller n° 4;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Est absent :

M. Howard Silverman, conseiller n° 5;

Sont également présente :

Andréane Gravel, Directrice générale et secrétaire-trésorière

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2020-02-032

1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé, mais en le laissant ouvert.

2020-02-033

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JANVIER 2020

Il est proposé par _____, conseiller, appuyé par _____, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 janvier 2020 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

3-DÉLÉGATION

Aucun citoyen dans la salle.

2020-02-034

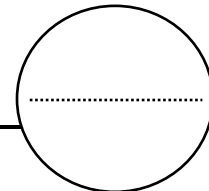
4A-MODALITÉS D'UTILISATION DES MESURES D'ALLÈGEMENT POUR LES SITES CONTAMINÉS : MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD : NOUVELLE NORME COMPTABLE

Considérant qu' À compter de l'exercice 2015, les organismes municipaux doivent appliquer une nouvelle norme comptable, soit le chapitre SP 3260 – passif au titre des sites contaminés du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public ;

Considérant qu' Une vérification des propriétés de la Municipalité du Village de Hemmingford a été effectuée afin de connaître les possibilités de contamination de ces propriétés ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



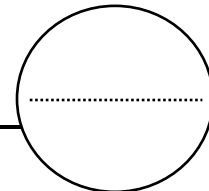
client 8, Jardin Communautaire (matricule n° 9789 55 4362 lot n° 5366964)
Usage: terrain vacant utilisé pour faire du jardinage collectif
Possibilité de contamination: Aucune (en usage productif)
Ancien usage: terrain vacant
client 362, 574 Champlain (matricule n° 9889 54 6531 lot n° 5367183)
Usage: Station de pompage
Possibilité de contamination: Aucune (en usage productif)
Ancien usage: terrain vacant
client 363, Terrain avant 574 Champlain (matricule n° 9889 54 6783 lot n° 5367182)
Usage: Ancienne caserne de pompier transférer sur ce terrain vacant à titre de musée
Possibilité de contamination: Aucune (en usage productif)
Ancien usage: Terrain vacant
client 361, Puits (matricule n° 9889 53 3848 lot n° 5367362)
Usage: Puit municipal
Possibilité de contamination: Aucune (en usage productif)
Ancien usage: Terrain vacant
client 354, Stationnement supplémentaire Centre Récréatif (matricule n° 9889 57 5205 lot n° 5367363)
Usage: terrain vacant pour stationnement supplémentaire pour le Centre récréatif
Possibilité de contamination: Aucune (en usage productif)
Ancien usage: Terrain vacant
client 353, Rec Center (matricule n° 9889 46 4058 lot n° 5367143)
Usage: Terrain récréationnel
Possibilité de contamination: Aucune (en usage productif)
Ancien usage: Terrain vacant
client 119, Hôtel de Ville 505, Frontière (matricule n° 9789 86 2201 lot n° 5366981)
Usage: Hôtel de ville
Possibilité de contamination: Aucune (en usage productif)
Ancien usage: Terrain vacant
client 81, Cénotaphe (matricule n° 9789 85 0150 lot n° 5366979)
Usage: Terrain avec Cénotaphe
Possibilité de contamination: Aucune (en usage productif)
Ancien usage: Hôtel de ville précédente
Canton, Piste cyclable nord (matricule n° 9891 72 2062 lot n° 5367377)
Usage: Piste Cyclable
Possibilité de contamination: Aucune (en usage productif)
Ancien usage: Ancienne voie ferrée
Canton, Piste cyclable sud (matricule n° 9888 56 0934 lot n° 5367342)
Usage: Piste Cyclable
Possibilité de contamination: Aucune (en usage productif)
Ancien usage: Ancienne voie ferrée
Canton, Station de pompage eaux usées (matricule n° 9890 16 8296 lot n° 5366811)
Usage: Station de pompage principale des eaux usées
Possibilité de contamination: Aucune (en usage productif)
Ancien usage: Terrain vacant
Canton, Chemin privé - Station d'épuration des eaux usées (matricule n° 9890 29 0828 lot n° 5366765,5367371)
Usage: Station de pompage principale des eaux usées
Possibilité de contamination: Aucune (en usage productif)
Ancien usage: Terrain vacant
Canton, Station d'épuration (matricule n° 9891 70 8848 lot n° 5365891)
Usage: Station d'épuration des eaux usées
Possibilité de contamination: Aucune (en usage productif)
Ancien usage: Terrain vacant
Canton, Périmètre de sécurité du puits (matricule n° 9889 52 5750 lot n° 5367185/5367186)
Usage: Périmètre de sécurité du puits
Possibilité de contamination: Aucune (en usage productif)
Ancien usage: Terrain vacant
Canton, Terrain puits de débordements eaux usées (matricule n° 9890 26 0260 lot n° 5366754)
Usage: Terrain puits de débordements eaux usées
Possibilité de contamination: Aucune (en usage productif)
Ancien usage: Terrain vacant

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Roy Catto, conseiller et résolu unanimement par les conseillers qu'à la suite de cette vérification du conseil et de l'administration, de ne pas prévoir de réserve étant donné qu'aucun terrain de la Municipalité du Village de Hemmingford n'a été visé à titre de site contaminé.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



4B – DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

Comme mentionné à l'article 1007 du Code municipal, le rôle de perception 2020 est complété et déposé au bureau de la secrétaire-trésorière. Il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti. Un avis public sera affiché aux endroits établis par la Municipalité.

ADOPTÉE

4C – DÉPÔT LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000\$ PASSÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2019 AVEC UN MÊME COCONTRACTANT DONT L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS COMPORTE UNE DÉPENSE TOTALE QUI DÉPASSE 25 000\$.

Conformément aux dispositions de l'article 961.4 Du Code municipal, la Municipalité doit au plus tard le 31 janvier de chaque année, publier la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$.

En conséquence, la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Madame Andréane Gravel confirme avoir affiché cette liste au 31 janvier 2020, sur le site internet de la municipalité ainsi que sur les deux babillards officiels de la municipalité.

Fournisseur	Description	Montant
Canton de Hemmingford	Quote-part incendie	26 556.60 \$
Gerald Jr. Duteau	Déneigement	36 278.45 \$
Énergère Inc.	Conversion éclairage public au DEL	35 502.11 \$
Groupe Ultima	Assurances	28 850 \$
Ministre des Finances	Quote-part Sureté du Québec	52 295 \$
MRC Jardins-de-Napierville	Quote-part, prévention incendie, recyclage et ordures	103 863.44 \$
Pavage M.C.M inc.	Travaux sur la rue Fortin et Bouchard, Surface de la patinoire, Réfection de la chaussée de la rue Keddy	119 303.85 \$

2020-02-035

4D – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION #2020-01-007 INTITULÉ AUTORISATION DE PAIEMENT – QUOTE-PART 2020 DE LA MRC JARDIN DE- NAPIERVILLE

Considérant que La résolution 2020-01-007 établissait des dates de paiement et des montants de la quote-part sur la base d'une prévision envoyée par la MRC en 2019 ;

Considérant que La MRC des Jardins-de-Napierville a envoyé la facture des paiements de la quote-part avec de nouvelles dates de paiements et de nouveaux montants qui diffèrent de quelques sous par rapport à la prévision ;

Sur proposition de Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

Que ce Conseil autorise le paiement de la facture de la MRC des Jardins-de-Napierville représentant la quote-part de la municipalité du Village de Hemmingford pour l'année 2020 au montant de 28 665\$, payable de la façon suivante :

9 555 \$ au plus tard le 13 février 2020 ;

9 555 \$ au plus tard le 13 mai 2020 ;

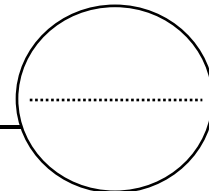
9 555 \$ au plus tard le 13 août 2020 ;

Que cette dépense soit imputée aux dépenses de fonctionnement tel que prévu au budget de 2020.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2020-02-036

6A-RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS

Madame Pascale Giroux, coordonnatrice des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis par son service de voirie durant le mois de janvier 2020.

6B – ACHAT D’UN NOUVEAU TRACTEUR POUR LE DÉPARTEMENT DE LA VOIRIE

- Considérant que La municipalité possède un tracteur kubota qui sert à déneiger et à saler les espaces publics, mais qu’il nécessite trop souvent des réparations coûteuses ;
- Considérant qu’ Il est nécessaire de changer ce tracteur afin que de département de la voirie puisse effectuer son travail adéquatement ;
- Considérant que Les employés de la voirie ont procédé à un essai du tracteur Ventrac 4500Y (25HP Diesel) durant la période du 17 au 20 janvier ;
- Considérant que Les employés sont très satisfaits de la performance de ce tracteur ;
- Considérant que Le cout du tracteur Ventrac 4500Y est de 31 800 \$ plus les taxes applicables ;
- considérant que O.J Cie installera gracieusement un contrôle de vitesse aux pieds ;
- Considérant que Le nouveau tracteur Ventrac 4500Y peut-être complété par une saleuse ;
- Considérant qu’ Une **saleuse** usagée en très bonne condition est disponible chez O.J Cie au cout de 2 700 \$ plus les taxes applicables ;
- Considérant que Le nouveau tracteur Ventrac 4500Y peut-être complété par une gratte ;
- Considérant que Le cout d’une **gratte** est de 2 215 \$ plus les taxes applicables ;
- Considérant que le nouveau tracteur Ventrac 4500Y peut-être complété par une souffleuse ;
- Considérant que Le cout d’une **souffleuse** est de 6 994 \$ plus les taxes applicables ;
- Considérant que Le nouveau tracteur Ventrac 4500Y peut-être complété par une cabine ;
- Considérant que Le cout d’une **cabine** est de 11 950 \$ plus les taxes applicables ;

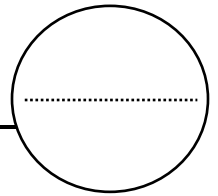
Par conséquent, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, et appuyé par _____, Lucie Bourdon, conseillère, et résolue à l’unanimité par les conseillers :

- De faire l’achat d’un tracteur Ventrac 4500Y auprès de OJ Cie pour un montant de 36 562.05 \$ taxes incluses ;
- De faire l’achat d’une saleuse pour le tracteur Ventrac 4500Y auprès de OJ Cie pour un montant de 3 104.33 \$ taxes incluses ;
- De faire l’achat d’une gratte pour le tracteur Ventrac 4500Y auprès de OJ Cie pour un montant de 2 546.70 \$ taxes incluses ;
- De faire l’achat d’une souffleuse pour le tracteur Ventrac 4500Y auprès de OJ Cie pour un montant de 8 041.35 \$ taxes incluses ;
- De faire l’achat d’une cabine pour le tracteur Ventrac 4500Y auprès de OJ Cie pour un montant de 13 739.51 \$ taxes incluses ;
- De prendre une partie des fonds à même le compte 03-010-00 –724, tel que prévu au budget 2020 et une partie des fonds à même le surplus général.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2020-02-037

6C – APPEL D’OFFRES PUBLIC : INFRASTRUCTURES DE L’AVENUE CHAMPLAIN

Considérant que Les infrastructures de l’avenue Champlain sont à remplacer ;

Considérant que La municipalité participe au projet FIMEAU ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, et appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu à l’unanimité par les conseillers de publier l’appel d’offres public, par le système électronique d’appel d’offres public, SEAO, pour le remplacement des infrastructures de l’avenue Champlain.

ADOPTÉE

2020-02-038

6D- ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TRANSPORTS – EXAMEN SIGNALÉUR ROUTIER

Considérant qu’ Un employé en voirie doit passer tous les trois ans un examen pour la signalisation des chantiers routiers ;

Considérant que L’attestation des employés municipaux qui possèdent leur certification arrive à échéance le 13 mars 2020 ;

Considérant que L’Association québécoise des transports offre l’examen de signaleur routier ;

Considérant que M. Yves Gauthier, technicien des travaux publics, Yves Poissant, employé de voirie, M. Côme Giroux, responsable du Centre Récréatif, et Mme Pascale Giroux, Coordinatrice des travaux publics, sont disponibles pour suivre la formation;

Par conséquent, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Roy Catto, conseiller et résolu unanimement par les conseillers de ce qui suit :

-D’autoriser M. Gauthier, M. Poissant, M. Giroux et Mme Giroux à suivre l’examen de Signaleur de chantiers routiers offert par l’Association québécoise des transports ;

-D’approuver le paiement de 166.71\$ incluant les taxes par participants pour les frais d’inscription à cet examen ;

-Que les frais encourus par ces personnes pour participer à cette formation, le cas échéant, leur soient remboursés par la Municipalité.

ADOPTÉE

7A-RAPPORT DE L’OPÉRATEUR DE L’EAU POTABLE

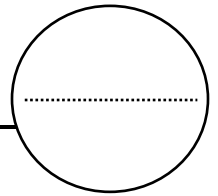
La consommation de l’eau potable a été de 50 465 gallons par jour durant le mois de janvier. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l’eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B-RAPPORT DE L’OPÉRATEUR DE L’ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l’assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2020-02-039

7C - ASSAINISSEMENT DES EAUX - ACHAT DE BACTOCHARGES ET NEUTRA-PH POUR ENTRETIEN ANNUEL DU RÉSEAU D'ÉGOUTS

- Considérant que la firme Nuvac est spécialisée dans les produits de traitement par bio stimulation pour digérer la matière organique à l'aide de bactéries conçues à cet effet ;
- Considérant que cette intervention à l'usine d'épuration permettrait de contrôler le volume de boues des étangs et de réduire le taux de phosphore ;
- Considérant que le traitement doit être aussi étendu à travers le réseau d'égout sanitaire pour permettre de contrôler à long terme la digestion des boues ;
- Considérant que le traitement couvrira l'année 2020 et qu'une nouvelle lecture du voile de boues sera réalisée au printemps 2021 ;
- Considérant que les effets anticipés pourront prolonger dans les temps, l'obligation de vidanger les étangs, réduisant ainsi substantiellement les coûts de disposition et l'apport de produits chimiques pour contrer le phosphore ;
- Considérant la soumission de la firme Nuvac concernant l'achat de BactoCharge, du Neutra-PH ainsi que de l'acide acétique liquide pour un montant de 9 172.25\$ plus les taxes applicables ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers d'accepter l'offre de service de la compagnie Nuvac Eco-science pour l'achat de BactoCharges, du Neutra-PH et de l'acide acétique pour un montant de 10 545.79\$ taxes incluses et d'imputer cette dépense au compte 02-414-00-635 tel que prévu au budget 2020.

ADOPTÉE

2020-02-040

7D - ADJUDICATION DE CONTRAT - MESURES ET ANALYSES DES BOUES

- Attendu que Selon les critères du ministère, la mesure d'accumulation des boues doit être reprise dans les étangs n° 1 et 3;
- Attendu que Selon le protocole d'échantillonnage proposé par le ministère, des échantillons de boues peuvent être prélevés dans chaque étang ;
- Attendu qu' Il st intéressant de procéder à un prélèvement de boues pour des fin d'analyses par un laboratoire agréé afin de connaître l'efficacité des produits ;
- Attendu que la municipalité a reçu trois offres de service selon les exigences du guide pratique de mesures des boues dans les étangs d'épuration (6 décembre 2013) :

Écho-tech

Tarif mesure des boues, rapport et frais de déplacement (plus les taxes applicables) : 1050 \$
(rabais de 15% si la municipalité confirme avant le 15 avril 2020 = 892.50 \$)

Tarifs d'un prélèvement d'échantillon de boue pour un étang (plus les taxes applicables) :
175 \$ / étang, donc pour trois étangs = 525 \$

Tarifs de l'analyse d'un échantillon de boue en laboratoire (plus les taxes applicables) :
311\$ / étang
+ frais de transport 16\$, donc pour trois étangs = 949 \$

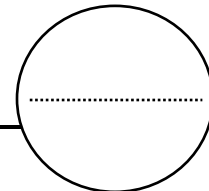
Simo

Option 1 : mesure de boues (sans échantillonnage ni analyse) = 2 500 \$

Option 2 : Mesure et échantillonnage de boues (échantillonnage et analyse de la siccité seulement) = 3 200 \$



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Option 3 : Mesure et échantillonnage de boues (échantillonnage et analyse complète + siccité) = 4 500 \$

Enviroservices

Mesure des boues sans échantillonnage : 2775 \$ plus les taxes ;

Tarifs d'un prélèvement d'échantillon de boue pour un étang incluant l'analyse de la siccité (plus les taxes applicables) : 125 \$ / étang, donc pour trois étangs = 375 \$;

(À FAIRE NOUS-MÊMES) Tarifs de l'analyse d'un échantillon de boue en laboratoire (plus les taxes applicables) : 311\$ / étang
+ frais de transport 16\$, donc pour trois étangs = 949 \$

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseillère, appuyé par Roy Catto, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que :

- le contrat soit accordée à Écho-tech :

- pour un montant de 892.50 \$ + taxes pour les mesures des boues obligatoires et un rapport pour les étangs n° 1 et 3;
- pour un montant de 175\$ + taxes par étang pour prélever un échantillon ;
- pour un montant de 300\$ + taxes + le transport pour effectuer l'analyse de l'échantillon ;
- la date des travaux sera déterminée selon la température ;

- de prendre les fonds à même le poste 02-414-01-411, tel que prévu au budget de 2020.

ADOPTÉE

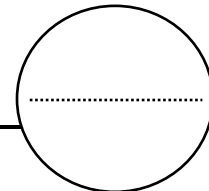
2020-02-041

8A – AIDE FINANCIÈRE – COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ SANTÉ HEMMINGFORD ET RÉGION

- Considérant que La Coopérative de Solidarité Santé Hemmingford et Région (ci-après « CSSHR ») « exploite une entreprise en vue de fournir du travail à ses membres travailleurs ainsi que des biens et services d'utilité professionnelle et personnelle à ses membres utilisateurs dans le domaine de la santé et de toutes autres activités connexes, tout en groupant des personnes ou des sociétés ayant un intérêt économique social ou culturel dans l'atteinte [de son] objet » ;
- Considérant que L'un des objectifs de la CSSHR est d'exploiter un établissement de santé visant à offrir des services sur le territoire de la Municipalité du Village de Hemmingford ;
- Considérant que La CSSHR est une entreprise du secteur privé occupant un immeuble autre qu'une résidence située au 476 rue Frontière ;
- Considérant Le paragraphe 3 du 1^{er} alinéa de l'article 91 de la *Loi sur les compétences municipales* (R.L.R.Q., c. C-47.1) ;
- Considérant Le 2^e alinéa de l'article 92.1 de la *Loi sur les compétences municipales* (R.L.R.Q., c. C-47.1) ;
- Considérant que Le Village de Hemmingford souhaite soutenir la CSSHR ;
- Considérant que Le CSSHR a présentement atteint les 1216 membres actifs, ce qui aurait dû représenter le seuil de rentabilité ;
- Considérant que Le congé de maladie prolongé de la docteure a entraîné un nombre considérable de retraits de dossiers, ce qui fait en sorte que le nombre de membres actifs pour 2020 risque de descendre drastiquement ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Roy Catto, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité s'engage à accorder une aide financière annuelle à la CSSHR équivalente au montant des taxes municipales pour cette 5^e année consécutive tel que prévu au budget, et ce, malgré le fait que le seuil de rentabilité de 1 200 membres ait été atteint.

ADOPTÉE

2020-02-042

8B - NOMINATION DU REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU HAUT-RICHELIEU

- Attendu que Madame Amélie Latendresse a quitté ses fonctions de Directrice générale ;
- Attendu que Notre Municipalité détient un (1) siège sur le conseil d'administration permanent de l'Office municipal d'habitation du Haut-Richelieu ;
- Attendu que Le conseiller Luc Guérin se propose pour être le représentant ;
- Attendu qu' Il faut procéder à la modification du règlement du traitement des élus pour prévoir la présence de M.Guérin à 8 comités du l'OMH par année;
- Attendu que Ces changements s'effectueront dans les prochains mois ;
- Attendu que Madame Andréane Gravel, Directrice générale, peut représenter la municipalité en attendant que le règlement soit modifié ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford nomme Andréane Gravel comme représentante au conseil d'administration permanent de l'Office municipal d'habitation du Haut-Richelieu, et ce, jusqu'à ce que le règlement sur le traitement des élus municipaux soit modifié et que M.Luc Guérin soit nommé comme représentant par une résolution du conseil.

ADOPTÉE

2020-02-043

8C- ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ À RESPECTER LE GUIDE RELATIF AUX MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME TECQ

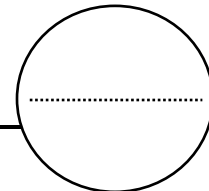
- Attendu que La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;
- Attendu que La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n°5 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

ADOPTÉE

9A-RAPPORT DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE

Mme Andréane Gravel, inspectrice municipale intérimaire, informe le conseil qu'il n'y a eu aucun permis d'émission pour le mois de janvier 2020.

2020-02-044

10A - BIBLIOTHÈQUE COMMUNAUTAIRE HEMMINGFORD SUBVENTION

Considérant que Les bénévoles de la Bibliothèque communautaire de Hemmingford demandent, tel que l'an dernier, une subvention afin de rencontrer les frais reliés à l'administration de leur bibliothèque ;

Considérant que La Municipalité offrait une subvention administrative de 1 800\$ par année;

Considérant La demande de Madame Céline Daignault, responsable de la bibliothèque, afin que le conseil contribue avec un montant de 1 000\$ au Fond Beattie Barr, fonds qui soutient des projets culturels au bénéfice des citoyens de Hemmingford ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 1 800\$ soit remis comme subvention administrative et 1 000\$ afin de contribuer au Fonds Beattie Barr de la Bibliothèque communautaire de Hemmingford et de prendre les fonds à même le compte 02-702-30-310 et 02-702-30-959, tel que prévu au budget de 2020.

ADOPTÉE

2020-02-045

10B - RÉPARTITION DE 15% POUR LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNAUTAIRE HEMMINGFORD

Attendu que Selon l'entente avec la CRSBP, la municipalité doit accorder annuellement un budget local d'achat annuel de volumes minimal de 15% de la valeur de la contribution annuelle versée au CRSBP Montérégie et ceci à la Bibliothèque Communautaire de Hemmingford;

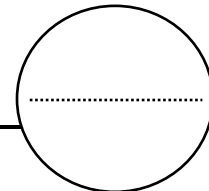
Attendu que Le montant de base est de 3 973.63 ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller et appuyé par Christopher Hill, conseiller et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 596.04\$ soit transmis à la Bibliothèque Communautaire de Hemmingford selon cet engagement et de prendre les fonds à même le compte 02-702-30-953, tel que prévu au budget de 2020.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2020-02-046

10C - AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 314-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 314 ÉTABLISSANT LES TARIFS DU CAMP DE JOUR

Lucie Bourdon, conseillère, donne avis de motion qu'elle présentera le règlement 314-1 modifiant le règlement 314 établissant les tarifs du camp de jour. La présentation du projet de règlement a eu lieu à cette même séance régulière du 4 février 2020.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et ils renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

ADOPTÉE

2020-02-047

10D – PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 314-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 314 ÉTABLISSANT LES TARIFS DU CAMP DE JOUR

Considérant qu' Il est nécessaire de modifier le règlement établissant les tarifs du camp de jour étant donné que la municipalité ne recevra pas la subvention canadienne pour la bonification ;

Considérant qu' Un tarif doit être exigé pour le service de gardes du camp de jour ;

Considérant qu' le projet de règlement établit les tarifs pour le service de gardes offert de 7h à 9h et de 16h à 18h aux taux suivants :

Tarification du service de garde du Camp de jour	
Description	Camp de jour Tarif
À la semaine (valide pour tous les matins et tous les soirs de la semaine choisie)	20 \$
À la journée (valide uniquement pour le matin et le soir de la journée choisie)	5 \$
Carte à poinçonner pour 5 journées (valide uniquement pour le matin et le soir de la journée poinçonnée)	20 \$

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Roy Catto, conseiller et résolu unanimement par les conseillers que le conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le projet de règlement no.314-1 tel que déposé.

ADOPTÉE

2020-02-048

10E – AIDE FINANCIÈRE – ARCHIVES HEMMINGFORD

Attendu la résolution #2015-04-80 du Canton de Hemmingford et la résolution # 2015-04-085 du Village de Hemmingford stipulent que chacune des Municipalités offrira son soutien au projet d'Archives Hemmingford ;

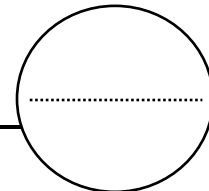
Attendu que La condition pour recevoir l'aide de la Municipalité du Village et la Municipalité du Canton de Hemmingford est respectée ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu majoritairement par les conseillers, Luc Guérin ayant voté contre, de ce qui suit ;

- Que la Municipalité du Village de Hemmingford procède au paiement de 50% de l'aide financière pour un montant de 7 500\$ qui inclus la part de la Municipalité du Village à la hauteur de 2 250\$ ainsi que la part du Canton de Hemmingford à la hauteur de 5 250\$;
- Que les Archives Hemmingford devront fournir à la Municipalité leurs états financiers de l'année 2019 lorsqu'ils seront disponibles
- Que la Municipalité du Village de Hemmingford demande le remboursement de la part du Canton de Hemmingford (5 250\$) lors du paiement de la Quote-part Loisirs et Cultures et ce lors du processus de fin d'année en décembre 2020 ;
- Que les fonds soient pris à même le compte 02-702-30-511, tel que prévu au budget.



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



-Que cette aide financière ne sera pas accordée en 2021 si les Archives de Hemmingford ne fournissent pas un état financier produit par un comptable professionnel agréé pour leur année fiscale précédente ;

ADOPTÉE

2020-02-049

10F – PROGRAMMATION DU CARNAVAL D’HIVER

Considérant la proposition de la programmation du Carnaval d’hiver soumise par l’agente des loisirs madame Jessika Savoie-Riendeau ;

Considérant que La programmation satisfait les membres du conseil ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu à l’unanimité par les conseillers :

D’accepter La programmation pour le Carnaval d’hiver tel que proposé par madame Savoie-Riendeau ;

D’autoriser Les dépenses au montant maximale totale de 3228.45 \$;

De mandater Madame Savoie-Riendeau pour confirmer la présence des divers participants ;

ADOPTÉE

2020-02-050

10 G -EMPLOI D’ÉTÉ 2020 CANADA, DEMANDE DE SUBVENTION

Attendu qu’ Il est dans l’intérêt de la Municipalité du Village de Hemmingford de présenter une demande de subvention à Emplois d’été Canada auprès de Service Canada dans le cadre du Camp de jour de l’été 2020 ;

Attendu que La secrétaire-trésorière confirme au Conseil que les fonds nécessaires pour couvrir cette dépense à engager sont prévus et réservés à cet effet par le budget annuel courant ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- Que la Municipalité du Village de Hemmingford accepte la responsabilité dudit projet ;

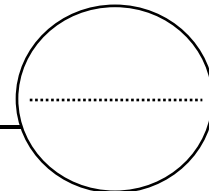
- Que madame Andréane Gravel, Directrice générale et secrétaire-trésorière, soit nommée mandataire pour la demande au Programme Emploi d’été Canada 2020 et qu’elle soit également autorisée à signer tous les documents concernant ledit projet pour les postes suivants :

- 1 animateur en chef (au salaire de 15\$ de l’heure)
- 4 animateurs de camp de jour (au salaire minimum)

- Que la Municipalité s’engage à couvrir le coût excédant les contributions allouées pour tout projet soumis subventionné ;

- Qu’une copie de la présente résolution soit transmise à madame Claude Bellefeuille, députée fédérale de la circonscription de Salaberry-Suroît.

ADOPTÉE



CORRESPONDANCE

2020-02-051

11 A - BOURSES POUR FINISSANT – ÉCOLES SECONDAIRES LOUIS-CYR

Considérant que certains des enfants de notre territoire vont à l'école secondaire Louis-Cyr ;

Considérant qu' il est important de continuer à reconnaître les efforts de nos enfants ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Roy Catto, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de \$100.00 soit accordé à l'école Louis-Cyr tel que prévu au budget 2020.

ADOPTÉE

2020-02-052

11 B - APPUI FINANCIER – ÉCOLE SAINT-ROMAIN

Attendu que le comité de l'école St-Romain de Hemmingford organise une levée de fond « souper cochon braisé » qui aura lieu le dimanche 26 avril 2020 et demande un appui financier afin de ramasser des fonds pour offrir des activités complémentaires permettant de soutenir les projets éducatifs et les programmes d'études ;

Attendu que la municipalité comprend que les fonds pour des sorties et activités éducatives sont limités dans les budgets des écoles ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 100\$ soit accordé à l'École St-Romain de Hemmingford pour couvrir les frais d'activités complémentaires à l'éducation ainsi que les frais pour du matériel récréatif pour le bénéfice des étudiants, tel que prévu au budget de 2019.

ADOPTÉE

2020-02-053

11C – AIDE FINANCIÈRE À LA LÉGION D'HONNEUR

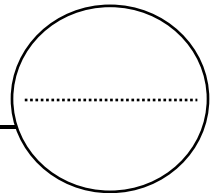
Attendu que La Légion d'honneur a loué la salle de l'école primaire de Hemmingford le 11 novembre 2019 pour tenir la cérémonie du jour du souvenir au coût de 150\$;

Attendu que Le comité organisateur demande au conseil s'il serait d'accord pour rembourser la moitié des frais de cette location, pour un montant de 75\$;

Attendu que La municipalité du Canton de Hemmingford remboursera l'autre moitié des frais ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 75 \$ soit accordé à la légion et de prendre les fonds à même le compte 02-702-90-990.

ADOPTÉE



QUESTIONS DIVERSES

2020-02-054

12 A – UTILISATION DE L’EAU POTABLE POUR ARROSER LES POMMIERS DU VERGER PETCH

- Considérant que En 2015, le conseil autorisait le Verger Petch par la résolution 2015-11-236 l’utilisation de l’eau potable provenant de l’aqueduc du Village de Hemmingford pour l’arrosage des pommiers ;
- Considérant que la quantité d’eau utilisée par le Verger Petch est tellement importante que cela fait en sorte que des particules se détachent des parois des conduites d’aqueduc;
- Considérant que ces particules causent de l’eau brune dans les résidences situées en amont du verger ;
- Considérant que la municipalité a reçu beaucoup de plaintes au cours de l’été 2019 ;
- Considérant que l’eau potable du Village est traitée par un système de chlore et un système pour réduire les inconvénients du manganèse, ce qui nécessite des produits dispendieux ;
- Considérant qu’ en vertu du règlement #265 sur l’eau potable, *article 7.9*, la municipalité peut décider d’autoriser ou non l’utilisation de l’eau provenant de l’aqueduc pour l’irrigation agricole ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Roy Catto, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers qu’une lettre soit envoyée au propriétaire du Verger Petch pour l’informer que la municipalité ne fournira plus d’eau pour l’année 2020 et qu’il est invité à se faire creuser un puits pour pourvoir à ses besoins en eau.

2020-02-055

12B – CAMP DE LA RELÂCHE –PARTICIPATION FINANCIÈRE

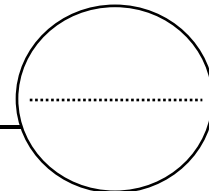
- Considérant que la municipalité n’a pas les effectifs nécessaires pour tenir un camp de jour municipal pour la semaine de relâche ;
- Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford désire offrir une solution de rechange à ses citoyens ;
- Considérant que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle offre un camp de jour pour la semaine de relâche ;
- Considérant que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle nous a fait parvenir sa liste de prix pour les non-résidents :

Tarifs Camp de jour de la Relâche St-Bernard-de-Lacolle 2020				
	2 au 6 mars 2020			
Non-résidents				
Camp de jour	1er enfant	2e enfant	3e enfant	
*Semaine (5jours)	105,00 \$	*100,00\$	*85,00\$	
À la journée (5 jours)	25,00\$/jour	25,00\$/jour	25,00\$/jour	
Service de garde	5,00\$/jour	*4,50\$/jour	*4,00\$/ jour	
Rabais de 5,00\$ pour le deuxième enfant, 10,00\$ pour le troisième enfant d'une même famille				
*Rabais forfait camp et service de garde applicables seulement aux enfants d'une même famille qui prennent un forfait pour la semaine complète				

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers de ce qui suit :



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



- Que la municipalité offre une aide financière de 8\$ par jour par enfant qui réside au Village de Hemmingford et qui est inscrit au camp de la relâche de Saint-Bernard-de-Lacolle du 2 au 6 mars 2020 ;
- Qu'afin de recevoir cette aide financière, le demandeur (parent ou tuteur légal de l'enfant) devra faire la demande d'aide financière sur le formulaire prévu à cet effet qui est disponible au bureau municipal ;
- La demande d'aide financière devra être effectuée au plus tard le 11 mars 2020 ;
- Le demandeur devra également fournir avec sa demande les documents suivants :
 1. Une preuve de résidence du Village de Hemmingford ;
 2. Un reçu officiel émis par le Camp de jour de Saint-Bernard-de-Lacolle ;
 3. Le reçu devra indiquer le nom du participant (enfant) et le nom du demandeur (parent ou tuteur légal), l'adresse du lieu où se déroule le camp de jour, le cout total de l'inscription, le nombre de jour que l'enfant est inscrit ;
- Que la présente aide financière soit pour la semaine de relâche du 2 au 6 mars 2020 seulement et ne représente pas un engagement annuel de la part de la municipalité du Village de Hemmingford.

ADOPTÉE

2020-02-056

12C – DEMANDES DE PRIX POUR UN DEVIS POUR ÊTRE EN MESURE DE FAIRE UN APPEL D'OFFRES POUR CONNAITRE LES COÛTS POUR AUGMENTER LA CAPACITÉ DES ÉTANGS ET POUR CREUSER UN NOUVEAU PUIITS

Considérant que Pour autoriser de nouveau développement immobilier dans le futur, il faut augmenter la capacité des étangs et creuser un nouveau puits ;

Considérant que La municipalité désire connaître ses options et les couts pour augmenter la capacité des étangs et pour creuser un nouveau puits ;

Considérant que La municipalité devra demander à un professionnel de faire un devis pour procéder à un appel d'offres ;

Par conséquent, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers de mandater madame Pascale Giroux, Coordinatrice des travaux publics, de faire une demande de prix pour la rédaction d'un devis pour procéder à un appel d'offre pour augmenter la capacité des étangs et pour creuser un nouveau puits.

ADOPTÉE

2020-02-057

12D – ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DES SOLS POUR L'AVENUE MARGARET, CHAMPLAIN ET LE LOT 5 367 362

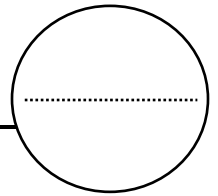
Considérant que La municipalité a entamé les démarches pour la réfection des infrastructures de l'avenue Champlain ;

Considérant que La Municipalité a reçu les recommandations en juillet 2019 des ÉES, phase I, effectuée par Avizo Experts-Conseils inc. (Avizo) (N/Réf : ENV-INF-18-1165) qui ont permis de déterminer la présence des indices potentiels ou réels de contamination des sols ;

Considérant qu' Il est préférable de déterminer avant le début des travaux de la phase II quelle est la qualité environnementale des sols à l'emplacement des éléments à risque de contamination (ancienne voie ferrée, Avenue Margaret, réservoirs de mazout, ancienne pompe d'urgence, etc.) déterminés par la phase I ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Considérant que Les résultats d'analyse permettront de statuer sur le mode de gestion approprié pour les déblais générés lors des travaux de réfection des infrastructures ;

Considérant que La firme Avizo Experts-Conseils inc. (Avizo) qui est responsable des plans et devis de l'avenue Champlain ont fait une soumission pour procéder à cette étude pour un montant de 14 140 \$ plus les taxes applicables ;

Par conséquent, il est proposé par Normand Lussier, conseiller appuyé par, Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers, de mandater la firme Avizo Experts-Conseils inc. (Avizo) pour qu'il procède pour la phase II à l'étude de caractérisation des sols pour l'avenue Margaret, Champlain et le lot 5 367 362 pour un montant de 14 140 \$ plus les taxes applicables.

2020-02-058

13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 4 FÉVRIER 2020

Considérant que Mme Andréane Gravel, la directrice générale confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement des comptes payés et à payer au 4 février 2020, soit dans le budget 2020, ou par une appropriation de surplus ;

Par conséquent, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que les comptes payés du 8 janvier 2020 au 4 février 2020 soient acceptés au montant de 45 871.19 \$ et que les comptes à payer en date du 4 février 2020 soient payés au montant de 85 497.16.

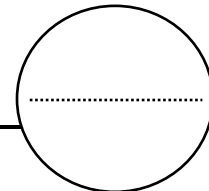
ADOPTÉE

Comptes à payer en date du 4 février 2020

DATE	NO.	FOURNISSEUR	Description	Montant
2020-01-06	17	BUREAU EN GROS	fournitures de bureau	83,24 \$
2020-01-13	30	CRSBP DE LA MONTEREGIE INC	Tarifcation annuelle 2020 et frais annuels d'exploitation	7 968,62 \$
2020-01-17	63	INFOTECH	Livraison de la papeterie 2020, frais de déplacement 8 janvier, frais de déplacement taxation 2020	998,89 \$
2020-02-01	78	MRC JARDINS DE NAPIERVILLE	Quote-part 2020 - 1er versement, quote-part service de prévention 1er nov au 31 déc 2019, collecte ordure et recyclage décembre 2019	18 868,40 \$
2020-01-21	81	PAPETERIE NAPIERVILLE 89 ENR	étampe copie conforme et plaquette pour séance	87,70 \$
2020-01-28	95	RO-NA	Tape 2 faces pour tapis au rec, matériel installation de lumières, plug pour soudeuse, et plus	311,07 \$
2020-01-03	105	SUPERIOR PROPANE	location réservoir eau potable	87,38 \$
2020-01-26	112	VISA DESJARDINS	MAJ manuel accès à l'information, poste canada, 1600phone eaux usées, cellulaires, mutations, matériel promotionnel carnaval hivernal, outils pour le garage	1 487,82 \$
2020-01-15	122	VILLE DE SAINT-RÉMI	Quote-part 2020	402,41 \$
2020-01-22	365	GROUPE ULTIMA	Assurance nouveau garage 16 déc 2019 au 1 janv 2020 et pour l'année 2020	2 199,00 \$
2020-01-29	380	CATTO ROY	Nettoyage 3 fois Hôtel de ville	90,00 \$
2020-01-14	411	LAFORREST NOVA AQUA INC	Exploitation des puits municipaux	861,20 \$
2019-12-31	434	RBC Life Insurance company	REMISES DE L'EMPLOYEUR 106982094RP0001	406,46 \$
2020-01-10	454	APSAM	formation Yves G. creusement, excavation et tranchée	98,51 \$
2020-01-16	460	FORTIER R. EXCAVATION & Fils inc	réparation bris aqueduc près du 457 Champlain	4 128,28 \$
2020-02-01	492	DUTEAU, Gerald Jr.	3e versement - Désignement	7 677,45 \$
2020-01-21	544	PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE	essence camion	90,00 \$
2020-01-19	558	ENVIRONOR CANADA INC.	20L Pyro 50 et frais expédition	380,67 \$
2020-01-30	633	GIROUX, Côme	aliments et boissons pour vente au Rec, Gasket pour mot	317,44 \$
2019-12-23	679	VARIÉTÉS HEMMINGFORD V & S	tape et peinture pour entrée Hôtel de Ville	80,42 \$
2020-01-20	820	Brosseau et Lamarre Inc.	réparation du Kubota, crédit pour pièces changer (garantie)	2 257,47 \$
2020-01-29	862	Buro & Cie	Office 305 novembre et décembre 2019, installation 2 ordinateurs à la biblio	342,92 \$
2020-01-24	917	PRUDENT MESURE D'URGENCE	honoraires professionnels renouvellement au portail de	914,05 \$
2020-01-29	920	La Coop Unifrontières	Crédit pour rembourser facture erreur 306036 et crédit pour bidons vides	(400,00 \$)
2019-12-31	968	ENERGÈRE INC	CONVERSION ÉCLAIRAGE DE RUE AU DEL	36 502,11 \$
2020-01-16	970	COL SEL TRANSIT INC.	Collecte de matières recyclables janvier 2020	2 251,75 \$
TOTAL:				85 497,16 \$



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Comptes payés du 8 janvier 2020 au 4 février 2020

VILLAGE DE HEMMINGFORD

LISTE DES COMPTES PAYÉS DU 8 JANVIER AU 4 FÉVRIER 2020

13B

Date effective	N° Client/Fournisseur	Nom Client/Fournisseur	Description du journal	Débit	Crédit
2020-01-08			PAIEMENT DES SALAIRES DÉPÔT DIRECT		3 475,19 \$
2020-01-08	77	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISES DE L'EMPLOYEUR 106982994RP0001	12 379,85 \$	
2020-01-08	125	Canada CUSTOMS & REVENUE AGENCY	REMISES DE L'EMPLOYEUR 106982994RP0001	7 495,67 \$	
2020-01-08	794	FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	REMISES DE L'EMPLOYEUR 106982994RP0001	607,72 \$	
2020-01-08	62	HYDRO QUÉBEC	garage tobin 6 novembre au 18 décembre 2019	450,23 \$	
2020-01-14	86	PETITE CAISSE	Petite caisse décembre 2019	195,90 \$	
2020-01-14	63	INFOTECH	Contrat optimal service à valeur ajouté	2 006,31 \$	
2020-01-14	483	CROIX-ROUGE CANADIENNE	Contribution annuelle 2020	160,00 \$	
2020-01-14	563	SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES XI	Aide financière 2020	100,00 \$	
2020-01-14	719	VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	Service de transport adapté aux personnes handicapées	553,00 \$	
2020-01-14	112	VISA DESJARDINS	rouleau de timbres	704,73 \$	
2020-01-14	95	RO-NA	Plexiglass pour porte entrée arrière du bureau	197,71 \$	
2020-01-14	17	BUREAU EN GROS	Fournitures de bureau	305,14 \$	
2020-01-14	62	HYDRO QUÉBEC	Éclairage public du 1er déc au 31 déc 2019	4 427,52 \$	
2020-01-14	544	PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE	Essence camion	86,26 \$	
2020-01-14	53	GIROUX, PASCALE	Achat de timbres avant changement de prix.	1 034,78 \$	
2020-01-14	701	DERY TELECOM	téléphone et internet bureau février 2020	162,74 \$	
2020-01-14	701	DERY TELECOM	téléphone et internet eau potable fév 2020	78,77 \$	
2020-01-14	701	DERY TELECOM	téléphone et internet biblio février 2020	99,47 \$	
2020-01-14	701	DERY TELECOM	Téléphone REC février 2020	53,53 \$	
2020-01-15			PAIEMENT DES SALAIRES DÉPÔT DIRECT	3 732,90 \$	
2020-01-22			PAIEMENT DES SALAIRES DÉPÔT DIRECT	3 783,79 \$	
2020-01-22	916	MORNEAU SHEPELL	Mutuelle de prévention janvier	74,83 \$	
2020-01-30			PAIEMENT DES SALAIRES DÉPÔT DIRECT	3 705,05 \$	
				<u>45 871,19 \$</u>	

PÉRIODE DE QUESTIONS

2020-02-059

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h57 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

Drew Somerville, Maire
Maire.

Andréane Gravel
Directrice générale et Secr.-très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 4 février 2020.